



## ALERTE pictogramme femmes enceintes et traitements de l'asthme

Un pictogramme mentionnant un danger d'utilisation chez la femme enceinte a été apposé récemment sur les boîtes de conditionnement des corticoïdes inhalés et des bronchodilatateurs de type beta 2 mimétiques suite à un décret paru le 17/10/2017. L'apposition de ce pictogramme femme enceinte est de la responsabilité des laboratoires, l'ANSM n'ayant pas publié de liste des médicaments concernés.

L'ensemble de la communauté médicale pneumologique est consciente de l'enjeu de prévention des risques liés aux médicaments tératogènes et de l'intérêt potentiel des pictogrammes « femmes enceintes » dans cette optique.

Toutefois, en ce qui concerne l'asthme, l'apposition du pictogramme « xxx + grossesse = danger » va totalement à l'encontre de la stratégie de prise en charge de la femme asthmatique au cours de la grossesse, et semble injustifiée voire dangereuse compte tenu des données actuellement disponibles.

De ce fait, la Société de Pneumologie de Langue Française a alerté l'ANSM et les laboratoires pharmaceutiques qui ont décidé d'apposer ce pictogramme. En attendant une modification de l'apposition de ce pictogramme, la SPLF recommande :

### Aux patientes

- de ne pas interrompre leur traitement de l'asthme en cas de grossesse même si elles constatent la présence d'un pictogramme « femmes enceintes = danger »,
- de vérifier sur le site du CRAT l'innocuité de leur traitement <http://lecrat.fr/>
- de consulter leurs médecins pour plus d'information

### Aux médecins

- de prévenir les patientes de l'apposition de ce pictogramme
- de leur expliquer :
  - que la balance bénéfice risque est très en faveur de la poursuite de ces médicaments.
  - que leur interruption expose à des risques pour la grossesse et le fœtus
- de traiter l'asthme de façon optimale au cours de la grossesse en utilisant les traitements nécessaires de la même façon qu'en dehors de la grossesse

Le groupe de travail G2A et le conseil scientifique de la SPLF